

**VILLE DE ROYAN
COMpte RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL**

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Corinne MAROLLEAU représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Madeline TANTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE

- de la communication du rapport d'activités, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2019, présenté par le Maire et les délégués communautaires.

DÉCIDE

- d'accepter les dons et l'achat listés ci-dessous afin qu'ils soient intégrés à l'inventaire des collections du musée de la Ville de Royan :

Récapitulatif des dons du 28/06/2019 au 30/10/2020 au Musée de Royan			
<i>Date</i>	<i>Donateur</i>	<i>Objet</i>	<i>Dénomination</i>
28/06/2019	Annie CHASTAINGT	Deux assiettes en Faïence fin XIX	Représentant une satire de Zola lors de l'affaire Dreyfus
14/08/2019	Association les Amis du Musée	Tableau	Tableau Maurice Garnier, Village aux orangers -1926

13/09/2019	Michel MATTY	Recueil de photographies	Recueil de photographies de la ville de Royan, datant vraisemblablement de début du XXème siècle.
09/11/2019	Jean-Pierre DELPORT	Dessin	Dessin représentant des militaires de Jean-Louis Forain
19/02/2020	Pierre BEAU	Plan	Plan original de la destruction de Royan - 1946
20/02/2020	Nelly GAZEAU	Vaisselle	Une assiette allemande de 1943 Un plat ovale de la WEHRMACHT de 1941
21/02/2020	Association les Amis du Musée	Négatifs, photographies, cartes postales	Pochette de 15 négatifs, 3 photos Royan Bombardements 1945 et 2 cartes postales représentant l'intérieur de Notre Dame (avant Guerre) et la façade de la maison des Sœurs de St Vincent de Paul de Royan
13/05/2020	Don sous réserve d'anonymat	Minéraux	Collection diverse de minéraux
03/06/2020	Jean-Yves GAUDIN	Partitions	Partitions et conducteurs pour chef d'orchestre datant du Festival d'Art Contemporain
03/07/2020	Association les Amis du Musée	Photographies – Tableau – Céramique- Mobilier	Photos anciennes: 24 vues de la villa Hélios et 1 vue de joueurs de tennis Tableau encadré de Charles Malfroy Céramique de Cécile Midas Table et Placard : Mobilier de sinistrés
12/08/2020	Association les Amis du Musée	Tourne-disque – Affiche – Celluloïds – Cartes Postales	Tourne-disque de marque Teppaz modèle Présence, en état de marche, 110 et 220v, Affiche d'un film de 1950 d'Emile Couzinet « Trois marins dans un couvent », Cinq celluloïds de 1960 représentant la Brasserie Le Régalty, Vingt-cinq cartes postales de vues de Royan années 50/60 en noir et blanc et couleur.
20/08/2020	Edouard-Marc GADRAS	Vélo	Vélo datant de la seconde guerre mondiale
21/08/2020	Dominique GACHET	Affichette	Affichette politique de Paul Métadier datant des années 1920/1930
26/08/2020	Jean-François LAURICHESSE	Cartes Postales	351 cartes postales de Royan et ses environs des années 1920 aux années 1970
Récapitulatif des acquisitions du 28/06/2019 au 30/10/2020 au Musée de Royan			
30/10/2020 Achat 1000€	Thierry BONNEFOND	Tapiserie	Tapiserie Brocéliande de Colette Enard

- d'approuver le programme des travaux de réhabilitation générale du Musée de Royan pour un montant estimé à 197 720,00 € HT dont le plan de financement est mentionné ci-dessous :

Plan de financement global :

<u>Ressources :</u>	<u>Montants (en euros HT) :</u>
- Région	37 226,29 € (18.83 %)
- Département	39 544,00 € (20 %)
- FEADER (LEADER)	54 965,37 € (27.80 %)
- Autofinancement	65 984,34 € (33.37 %)
TOTAL	197 720,00 €

Plan de financement présenté dans le cadre du dossier LEADER :

<u>Ressources :</u>	<u>Montants (en euros HT) :</u>
- Région	27 482,69 € (20 %)
- Département	27 482,69 € (20%)
- FEADER (LEADER)	54 965,37 € (40 %)
- Autofinancement	27 482,69 € (20 %)
TOTAL	137 413,44 €

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à solliciter les subventions auprès du programme FEADER (Fonds européens), de l'État, de la Région et du Département pour un montant total de 137 413,44 € HT

- d'attribuer les subventions suivantes aux associations « social et familles » :

o LES VOILES DE L'AMITIÉ EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
o SECOURS POPULAIRE	580,00 €
o SECOURS CATHOLIQUE	580,00 €

- d'attribuer les subventions suivantes aux associations à caractère environnemental :

- ASF DES MARAIS DOUX DE SAINT AUGUSTIN	205,70 €
- ASF DES MARAIS DOUX D'ARVERT	168,30 €
- ASCO MARAIS DE POUSSEAU	2 500,00 €
- ASCO BOUBES ET BELMONT	2 819,28 €

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 450 000 € à l'Office Public de l'Habitat « HABITAT 17 » concernant le programme de 68 logements sociaux situés quartier de LA ROBINIÈRE à Royan,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer la convention de participation financière de la Ville et le contrat de réservation de logements sociaux s'y afférent.

- d'attribuer une subvention complémentaire de 4.500 € à l'« Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et Commerces Environnants (A.I.M.C.R.+) » dans le cadre de la prise en charge par la Ville des frais inhérents au dispositif sécurité du Marché Central de ROYAN afin de lutter contre la pandémie COVID 19, portant la subvention totale à 53.854,16 €, pour l'année 2020,
- d'approuver l'avenant n°2 à la convention d'objectifs à conclure avec ladite association.

- d'attribuer une subvention complémentaire de 15.700 € à l'Association « les Régates de Royan », au titre de la participation de la Ville au paiement du loyer des anneaux portuaires, portant la subvention totale à 41.200 € pour l'année 2020,
- d'approuver l'avenant n°2 à la convention d'objectifs à conclure avec ladite association.

- de modifier les crédits de l'exercice 2020 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>		
623213.0241	- Manifestations Casino	+ 20 285,00 €	
60631.501	- Fourniture de produits d'entretien pour les écoles (complément)	+ 10 000,00 €	
60628.501	- Acquisitions de masques (population, personnel et élèves en élémentaire)	+ 10 000,00 €	
651.4145	- Redevance SACEM (patinoire)	- 6 700,00 €	
6188.4145	- Frais de gardiennage (patinoire)	- 10 000,00 €	
623280.0241	- Manifestation « Un Noël à Royan »	- 100 000,00 €	
6574.0203	- Subventions aux associations (hors commissions)	+ 5 000,00 €	
6574.90	- Subventions à caractère économique (complément pour agents de sécurité)	+ 4 500,00 €	
022.01	- Dépenses imprévues (complément)	+ 28 843,00 €	
023.01	- Virement à la section d'investissement	+ 334 910,00 €	
74780.01	- Participation à l'effort culturel et artistique		+ 67 615,00 €
7527.01	- Loyer Casino		+ 1 373,00 €
73811.01	- Droits de mutation (arrêté au 31/10/2020)		+ 227 850,00 €
	TOTAL FONCTIONNEMENT	+ 296 838,00 €	+296 838,00 €

	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
2183.0206	- Acquisition de tablettes pour Service Informatique	+ 9 000,00 €	
2183.0206	- Acquisition d'ordinateurs portables (télétravail)	+ 9 144,00 €	
2188.5220	- Système de surveillance pour les locaux situés dans le parc de la Mairie (Médecins)	+ 3 094,00 €	
2041642.520	- Subvention d'équipement pour HABITAT 17 (Programme La Robinière)	+ 450 000,00 €	
10226.01	- Taxe d'aménagement		+ 136 328,00 €
021.01	- Virement de la section de fonctionnement		+ 334 910,00 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	+ 471 238,00 €	+ 471 238,00 €

- d'approuver le projet de Règlement Local de Publicité (RLP) tel que présenté lors de la réunion de l'assemblée délibérante,
- que conformément à l'article R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fait l'objet :
 - d'un affichage en mairie durant un mois,
 - d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département,
 - d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune.
- que le Règlement Local de Publicité soit :
 - annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune, conformément à l'article L.581-14-1 5° du Code de l'Environnement,
 - mis à disposition sur le site internet de la Commune, en application de l'article R.581-79 du Code de l'Environnement.
- que la présente délibération et les dispositions engendrées par le Règlement Local de Publicité sont exécutoires à compter de l'accomplissement des mesures de publicité susvisées,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'application de la présente délibération.

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux aux Voûtes du Port de ROYAN au profit du Syndicat Mixte Portuaire Estuaire ROYAN OCEAN LA PALMYRE, portant la redevance initiale de 230.000 € TTC à 192.599,54 € TTC dans le but de soutenir économiquement les commerçants suite à l'instauration de l'état d'urgence sanitaire du fait de l'épidémie COVID 19,

- de délier la SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN (SNECR) de ses obligations d'assurer une activité culturelle et artistique tout au long de l'année au

sein du Casino de Royan, inscrites au cahier des charges – Casino de Royan de l'exploitant, compte tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19,

- de verser au Délégué 30% du montant de la participation artistique sur présentation d'une facture visant l'article 15.1 – année 2020 – du Cahier des Charges,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer l'avenant n°2 au Cahier des Charges conclu avec la SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN (SNECR).

- d'acquérir les deux parcelles suivantes, appartenant à Monsieur Aurélien MAULÉON, situées lieu-dit Les Combes – rue des Renards à Royan :
 - o s'agissant de la parcelle cadastrée BE n° 855, d'une contenance de 31 m², au prix net global de 1 153, 20 euros, pour permettre la création d'une liaison douce raccordant la rue Rabelais à l'avenue du Maine Geoffroy à Royan,
 - o s'agissant de la parcelle cadastrée BE n° 857, d'une contenance de 18 m², acquise à l'euro symbolique, pour permettre la régularisation de l'alignement de la rue des Renards à Royan.
- de passer un acte en la forme administrative pour lesdites acquisitions,
- d'autoriser Monsieur le Premier Adjoint à signer tout document se rapportant à ces opérations et à signer l'acte administratif, en présence de Monsieur le Maire habilité à procéder à son authentification en tant qu'officier public,
- d'incorporer les deux parcelles précitées dans le domaine public communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.